

# VIE SCOLAIRE



Bulletin d'information de l'ESTM. N°13. Février 2019. Centre académique du Progrès - Faladié IJA - Bamako/Mali



Vie scolaire est désormais  
disponible sur  
[www.estmmali.com](http://www.estmmali.com)

## Hymne de l'ESTM

Dans les flots du savoir  
Au cœur du savoir-faire  
L'ESTM pointe majestueuse  
Pour nos besoins de formation  
Le rêve devient réalité

Fini l'envoi de nos enfants  
A l'aventure, à l'aventure  
L'avenir, l'avenir, l'avenir  
N'est pas un jeu de hasard  
Choisissons l'ESTM

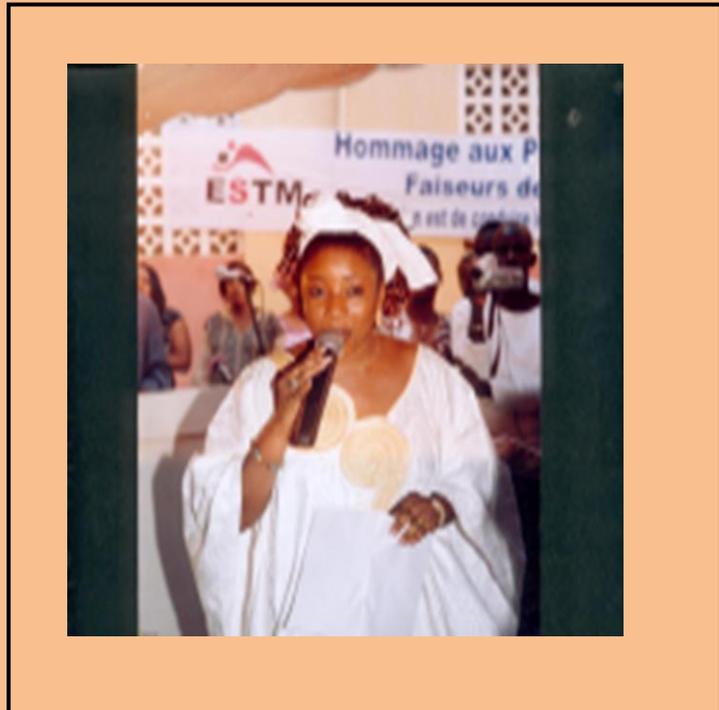
A la pointe de la formation  
Championne du perfectionnement  
Au rendez-vous de la technologie  
Pour vous bacheliers et cadres  
L'ESTM s'engage résolument

Fini l'envoi de nos enfants  
A l'aventure, à l'aventure  
L'avenir, l'avenir, l'avenir  
N'est pas un jeu de hasard  
Choisissons l'ESTM

Un nouveau vent souffle  
Financiers, gestionnaires, communicateurs  
C'est la clé d'un bel avenir  
Ouvrant de toute sa splendeur  
Ô grandes les portes de l'emploi

Dans le champ des diplômes  
Licence, Master, Doctorat, n'oublie pas DUT  
L'ESTM championne du LMD  
Bamako, Casa, Paris, Chine et Moscou  
Fais tes études, c'est pareil

Fini l'envoi de nos enfants  
A l'aventure, à l'aventure  
L'avenir, l'avenir, l'avenir  
N'est pas un jeu de hasard  
Choisissons l'ESTM



## **LE MOT DU PRESIDENT**



Le 02 février 2019, l'Ecole Supérieure de Technologie et de Management (ESTM) a procédé à la remise de diplômes aux promotions 2017-2018 dans sa salle de conférence Hamadoun Ibrahim TOURE pour la toute première fois.

Avec ces promotions, nous avons voulu rendre un hommage mérité à un homme d'exception, que nous plaçons dans le cercle des brillants esprits.

Ainsi, avons-nous tenu à choisir comme Parrain, Monsieur Cyril ACHCAR, Président de l'Organisation Patronale des Industriels (OPI), en référence à son parcours, ses compétences, son engagement pour la cause des Industriels.

Je tiens à encourager tous les étudiants à suivre son exemple.

Ses filleuls en donnent déjà un bel exemple. Ils sont tous de mention « Assez Bien » à Très Bien ». L'excellence est la seule option qui sortira notre pays de ses difficultés.

Dans la voie de l'excellence qui est notre crédo, l'ESTM applique le système LMD (Licence, Master, Doctorat), un système international où la concurrence est rude.

Pour mieux relever ce défi, l'ESTM procède à la diversification permanente de ses formations. C'est ainsi qu'en dépit des difficultés que traversent notre pays et nos entreprises, l'ESTM a conservé ses sept filières de formation et introduit dans une première étape une huitième filière : celle des Mines.

Depuis deux ans, l'ESTM n'a pas cessé d'innover en veillant à l'adéquation de ses diplômes avec le marché du travail.

Elle a ainsi procédé au lancement des enseignements tels que la Monétique, la Gestion des collectivités territoriales, l'Environnement, le Management - Communication.

C'est l'occasion de remercier le corps professoral, composé d'hommes et de femmes qui ont conscience de leur devoir et qui sont recrutés sur la base de leurs compétences et de leur engagement à former les jeunes pour l'excellence.

Je n'oublie pas de féliciter les étudiants et leurs parents pour leur compréhension et leur adhésion au slogan de notre école : « *L'avenir n'est pas un jeu de hasard, choisissez l'ESTM* ».

La cérémonie a été présidée par Mme TOURE Aminatou Abou Saleh TOURE, une industrielle dont l'expérience personnelle ne manquera pas d'être une leçon pour nos récipiendaires.

On ne saurait parler d'excellence et d'esprits brillants sans faire référence au Pr Ogobara DOUMBO. Permettez-moi donc une motion particulière à l'endroit de mon défunt camarade le Professeur Ogobara Doumbo, figure emblématique de la lutte contre le paludisme, avec lequel j'ai partagé de réels souvenirs au sein du Conseil d'Administration de l'Université de Ségou qu'il a présidé jusqu'à son décès survenu le samedi 9 juin 2018 à l'âge de 63 ans à l'hôpital de la Timone, à Marseille en France.

En lui, le Mali et le monde de l'infectiologie ont perdu un médecin-chercheur de renommée mondiale, qui nous laisse tous orphelins. Il était respecté pour son engagement contre le paludisme, mais également pour son humilité, son humanisme et son patriotisme.

Parti de rien, il a construit un très riche réseau de recherche et de prise en charge du paludisme. C'était un modèle « *unique en Afrique* », juge Jean Gaudart, spécialiste en santé publique à l'université d'Aix-Marseille.

En 1992, cet « *enfant de la brousse* », formé à la médecine et à la science à Bamako, en France et aux Etats-Unis, a cofondé le Malaria Research and Training Center (MRTC), qu'il dirigeait depuis 2001. Depuis, ce centre est devenu une référence mondiale. Un centre qui a entrepris en 2003 les essais cliniques d'un vaccin contre le paludisme. Il était membre du conseil scientifique de l'Agence Universitaire de la Francophonie.

Après ses études en France, le Médecin-chercheur malien de renommée mondiale Ogobara DOUMBO a présenté deux thèses de médecine, une au Mali et une en France. Il a présidé pendant dix ans le département d'épidémiologie de la Faculté de Médecine de Bamako.

Dors en Paix, Ogobara !

Il ne me reste plus qu'à réitérer mes vœux de bonheur et de succès à toutes et à tous pour le nouvel an.

Vive la formation universitaire !

Vive l'ESTM !

Que Dieu bénisse le Mali !



**Pr Ogobara DOUMBO**

## **VISITE A LA MAIRIE DE LA COMMUNE VI**

### **L'administration au service de la population locale**



Le Mercredi 05 décembre 2018, les étudiants en licence journalisme et communication de l'ESTM ont été à la mairie de la commune VI sise à Sogoniko, accompagnés de leur professeur Mamadou DABO. Ils ont été accueillis par Zoumana CAMARA, Administrateur Territorial et chef du Secrétariat Général de la mairie de la commune VI.

Zoumana CAMARA, par ses explications, nous a certifié que la mairie a été créée par l'ordonnance n°78-32/CMLN du 18 Aout 1978 et placée sous la tutelle du Gouverneur du district de Bamako.

Le premier Maire s'appelait Aïbaber TOURE.

L'actuel maire se nomme Boubacar KEITA, il a été investi suite à la suspension puis au relèvement de son prédécesseur.

Le conseil de la commune VI compte 45 conseillers avec à sa tête le maire et ses adjoints. C'est la tête de file de la liste majoritaire qui devient Maire. Ce

dernier nomme les officiers d'état civil. 9 officiers d'état civil dirigent les centres secondaires d'état civil par délégation du pouvoir.

En ce qui concerne les adjoints, ils sont élus par le bureau municipal.

Sous l'autorité du Maire (Alou Coulibaly suite à l'élection), les adjoints sont chargés des questions suivantes :

- **Monsieur Ténémakan KONE**, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire de la commune VI, est chargé des Affaires administratives, économiques et financières ;
- **Monsieur Boubacar KEITA**, 2<sup>e</sup> Adjoint au Maire (au début du mandat), est chargé des Affaires domaniales et foncières ;
- **Madame Delphine DOUGNON**, 3<sup>e</sup> Adjointe au Maire, est chargée des volets développement, assainissement, voirie, sécurité, environnement et cadre de vie ;
- **Monsieur Adama DOUMBIA**, 4<sup>e</sup> Adjoint, est chargé de l'état civil, du recensement ; des élections et des affaires juridiques ;
- **Monsieur Abdallah DIARRA**, 5<sup>e</sup> Adjoint, est chargé de la santé, des affaires sociales, de l'Education, du sport, de la culture, des arts, de la jeunesse et du jumelage coopération.

A la Mairie, il existe des services techniques spécialisés du domaine et du cadastre ; l'antenne de la Direction Régionale de l'Urbanisme et de l'Habitant (DRUH) ; la brigade pour la protection ; la jeunesse ; la promotion des femmes et des enfants ; l'élevage et la pêche ...

Zoumana CAMARA nous a expliqué que la célébration des mariages est possible tous les jours mais la déclaration doit se faire 15 jours avant le mariage. En cas de mariage précipité, l'intéressé se fait délivrer une fiche de dispense par le tribunal. C'est de même pour les jugements supplétifs et tout acte d'état civil qui ne respecte pas le délai, auxquels cas il faut passer par le tribunal.

En conclusion, grâce à cette visite, nous avons compris beaucoup de choses sur la Mairie, notamment son importance et son rôle dans la société.

**Djénébou CAMARA, L3JC**

**Kadidiatou DIAKITE, L3JC**

## **VISITE AU TRIBUNAL DE LA COMMUNE V**

### **Manassa et la Cour constitutionnelle face à la presse**

Pour une première, les étudiants en 2<sup>ème</sup> Année licence de l'ESTM étaient au Tribunal de Première Instance de la Commune V le jeudi 29 novembre 2018 pour assister à un procès qui oppose le Président de la Cour constitutionnelle Manassa DAGNOKO et le journaliste Boubacar



YALCOUE. Pour cette sortie, ils étaient guidés par leur professeur M. Mamadou DABO. La visite a été très fructueuse pour les étudiants.

Les journalistes de la presse écrite, audio et audiovisuelle sont sortis massivement ce jour pour soutenir leur confrère Boubacar YALCOUE, Directeur de publication du journal " Le Pays " au tribunal de la Commune V. Déjà, certains confrères en l'occurrence Dramane Aliou KONE, président de la Maison de la Presse s'inquiètent et dénoncent une pression sur le tribunal pour donner raison au plaignant.



*“L’état de la liberté d’expression se dégrade au Mali ”* déplore le président de l’ASSEP Bassidiki TOURE.

En effet, rien qu’en 2018, les Institutions de la République ont intenté trois (3) procès contre les journalistes. La toute dernière a commencé ce jeudi 29 novembre 2018 et opposé Manassa DAGNOKO, Président de la Cour Constitutionnelle au Directeur de publication du journal *“Le Pays”* Boubacar YALCOUE. Du fait que le plaignant est la présidente de la Cour Constitutionnelle, ce procès a pris un caractère spécial. *“ On a l’impression qu’on n’est pas face à un procès ordinaire ”* souligne Bassidiki TOURE. Bien sûr que ce n’est pas un procès ordinaire aux yeux des plaignants même si leur avocate Me Nadia dit le contraire. Car le dispositif sécuritaire déployé pour cette audience ressemblait au dispositif qui devrait être déployé pour le procès d’un bandit de grand chemin. Equipés des outils antiémeutes, les forces de l’ordre avaient formé un cercle autour du tribunal qui abrite ce procès. Tout au long de cette audience, toutes les voies d’accès au périmètre du tribunal étaient bloquées par des hommes en uniforme munis de matraques, de boucliers et même des lanceurs de gaz lacrymogène. Dans la

salle d'audience, SANOGO et ses hommes surveillent tous les mouvements donnant l'impression que nous sommes toujours sous le joug de la dictature. Pas de chuchotement, pas de téléphone. De plus, la partie civile a choisi une voie qui consiste à contourner le procureur et à mettre automatiquement le Président du tribunal à contribution pour tenir ce procès.



Au regard de tous ces constats, le président de la Maison de la Presse Dramane Aliou KONE déplore une pression sur le tribunal afin qu'il donne raison au plaignant. D'où son inquiétude dès cette première audience.

Par ailleurs, cette première audience avait pour objet de fixer le montant de la consignation. Ce fut un débat très tenace entre le ministère public, les avocats de la défense et ceux de la partie civile. L'avocat de la partie civile propose une somme de 50 milles FCFA comme consignation, le ministère public propose une somme de 500 milles FCFA et l'avocat de la défense propose une somme colossale au motif que suite à la présence de nombreux policiers pour assurer la sécurité, il serait préférable de fixer comme frais de consignation la somme de 900 millions de FCFA que doit payer Manassa DAGNOKO. Suite à plusieurs interventions, le tribunal fixe la somme de 500 milles sur recommandation du ministère public. L'audience de fond est prévue pour le 13 décembre prochain et la presse est déterminée à apporter son soutien sans faille au confrère YALCOUE. Outre la presse, ce dernier bénéficie du soutien de plusieurs jeunes qui étaient venus le soutenir. Cependant, ces jeunes se sont vus empêcher de s'approcher du tribunal.

**Oussounatou KASSOGUE, L3JC**

**Kadidiatou SOW, L3JC**

# **VISITE DES ETUDIANTS AUX IMPOTS**

## **A la découverte des rôles et fonctions des impôts**



Le mardi 5 décembre 2018, les étudiants en journalisme communication de la licence 3 de l'ESTM ont eu à faire une visite guidée en compagnie de leur professeur M. Mamadou DABO. Ils ont été accueillis par l'inspecteur des impôts M. Moussa CISSOUMA qui a fait preuve de patience et de dévouement en leur expliquant les rôles et les fonctions des impôts. Il a précisé que les impôts sont incontournables dans la vie d'une nation et que les impôts servent à couvrir les charges de l'Etat. Il a soutenu l'affirmation de Gaston DIEZ qui dit que l'impôt est une prestation pécuniaire obligatoire effectuée par voie d'autorité, à titre définitif, sans contrepartie déterminée, en vue de la couverture des charges publiques, la modification des comportements sociaux et économiques. Et que c'est l'Assemblée qui vote les impôts au Mali. Aussi bien que les fonctions des impôts, il nous a parlé de l'impôt direct et de l'impôt indirect. Un impôt est direct lorsqu'il est supporté

par la personne elle-même et c'est sur un revenu. Exemple : impôt sur les sociétés, impôt foncier, impôt sur les bénéficiaires, la patente. Le taux de l'impôt foncier est de 15% et la patente dépend du chiffre d'affaires. Et un impôt indirect est celui qui intervient suite à des activités de consommation.

M. CISSOUMA a aussi parlé de la TVA (taxe sur la valeur ajoutée) dont le taux est de 18%. La TVA est exigible au paiement. Il a également parlé de la TAF (taxe sur les activités financières) qui concerne les banques (15%).

M. CISSOUMA a aussi parlé de deux régimes qui sont le régime synthétique et le régime réel. Un régime est synthétique lorsque le chiffre d'affaires ne vaut pas 50 millions et c'est une fois par an. Le régime est réel lorsque le chiffre d'affaire est plus de 50 millions, la déclaration commence à partir du 1 au 15 du mois, les déclarations sont mensuelles. Chaque centre a son quota et on peut également être au réel par option même si le chiffre d'affaires ne vaut pas 50 millions, pour pouvoir bénéficier de marchés publics.

La loi autorise trois acomptes dans l'année, l'acompte qui est le paiement anticipé de l'IS (impôts sur les sociétés) et du BIS (bénéfice industriel et commercial).

M. CISSOUMA a mentionné aussi le NIF (Numéro d'Identification Fiscale). L'impôt donne une relance (avertissement) de trois jours en avance, au-delà de ces trois jours l'impôt prend ses dispositions.

A la fin M. CISSOUMA a proposé aux journalistes d'apporter leur contribution en sensibilisant la population des rôles et des fonctions que l'impôt peut avoir dans la vie d'une nation, car payer ses impôts est un devoir civique pour tout citoyen.

La visite a été bénéfique pour les étudiants car elle leur a permis de découvrir beaucoup de choses importantes sur les impôts. Les étudiants ont vraiment aimé cette la visite remercient M. CISSOUMA et la Direction générale des impôts pour son accueil chaleureux.

**Tachérif Walet HALI, L3JC**

**Oussounatou KASSOGUE, L3JC**

**Kadidiatou SOW, L3JC**

## VISITE A L'ORTM : Une magnifique découverte !

Mercredi, 6 février 2019, nous avons eu la chance de visiter l'Office de Radiodiffusion Télévision du Mali (**ORTM**) qui diffuse principalement en français mais aussi en langues locales où les hommes et les femmes braves travaillent jour et nuit pour satisfaire des milliers de personnes qui se lient aux ondes. C'était en compagnie de notre professeur M. Mamadou DABO.

Au siège de l'**ORTM** à **Bozola**, la visite a débuté par la salle de maquillage où **M. André SANGARE**, chef d'exploitation de la télévision nous a fait savoir qu'une fois que les journalistes ou les invites sont maquillés, ils partent directement sur le plateau.

De là, nous sommes partis dans le studio, guidés par le responsable technicien **Lamine COULIBALY** qui, nous montra comment fonctionnent les appareils comme les **cameras SO** et **NO** numérique. Nous nous sommes ensuite rendus à la salle de montage. A l'**ORTM**, chacun a son jour car il y a beaucoup de sections comme la section religieuse, section sportive et culturelle et chaque section a un jour de montage et tout est interconnecté. Ils ont plus de cinq salles de montages.



Monsieur **Abraham DIAWARA**, journaliste reporter, concernant les problèmes qu'ils rencontrent, explore : « La demande est toujours forte, elle est supérieure aux matériels disponibles. L'ORTM c'est pour tout le Mali de Kayes à Kidal. A chaque fois on a besoin de matériels mais on le fait avec... ».

Sahid Diarra Mohamed, spécialiste en montage affirme : « Si une émission doit passer à la télévision, je fais son montage deux jours avant sa diffusion pour bien visualiser et corriger les erreurs, si non les supprimer même car c'est très important et bon pour l'image de la personne ». Nous avons aussi visité la salle technique où nous avons pu faire la connaissance de **Mme Mariam SACKO** et **Oumou TOURE** qui s'occupent de la diffusion. La régie et la salle de TM2 qui est la deuxième chaîne de télévision publique du Mali ont également été visitées. Monsieur **Daouda ONGOIBA**, spécialiste en télécom et **Mohamed SANGARE** assistant administration et reporter nous ont conduits dans la régie où on a pu découvrir le logiciel Adobe audition. Ils nous ont expliqué qu'ils y a deux brigades : la brigade d'antenne et la brigade d'enregistrement.

Nous avons fini notre visite dans un studio de la **TM2** où nous avons eu la chance d'assister à l'émission : **Multi Talk** qui était diffusée en direct à la radio dont le technicien se nomme **Malick KANSAYE** et le journaliste **Mohamed Lamine KONE dit Junior**.

Notre visite à **l'ORTM** nous a beaucoup émerveillés tout en nous donnant la chance de découvrir et apprendre comment fonctionnent quelques logiciels et appareils et surtout les programmes de diffusion. Nous tenons tous à ce que **l'ORTM** soit un media exemplaire et que nous fassions partie des premiers pays de la sous-région qui auront fait la transition avec bonheur.

**Aissata Walette ALMAHMOUD, L2JC**

## **Le voyage de la théorie à la pratique**

Les étudiants en deuxième année journalisme communication de l'ESTM ont effectué une visite, le mercredi 06 février 2019 à l'Office de Radiodiffusion Télévision du Mali (ORTM), en compagnie de leur professeur M. Mamadou DABO.

Pour la rencontre, les étudiants ont été accueillis dans la salle de réception par André SANGARE, chef d'exploitation de la télé. Après les salutations d'usage et présentations, monsieur Sangaré débute la visite au salon de maquillage où il explique brièvement le maquillage pour homme et femme, son importance lors de la sortie à la télé, tout en ajoutant que le maquillage est exigé aux journalistes et invités passant à l'écran. Pour continuer, André SANGARE confie nos visiteurs à Lamine COULIBALY, responsable technique du jour, qui nous a fait découvrir la régie et le studio de la télévision nationale, un espace de travail très impressionnant. Lamine COULIBALY détaille la manière dont les émissions sont réalisées, et montre plusieurs outils numériques aux étudiants, un endroit où des émissions très aimées du public comme "AW BEDI", "AW NI SOGOMA", "NOOR" sont réalisées.

La visite s'est divisée en deux étapes, d'abord une présentation de la diffusion télé, et radio diffusion. Après cela la salle de montage, où le journaliste religieux Ibrahim DIAWARA et le monteur Mohamed SAHID DIARRA travaillent sur un montage. Là, les étudiants ont assisté et posé des questions. En réponse, ils diront : "Lors des enregistrements, les gens peuvent trébucher en parlant ou faire des actes pouvant salir leurs images, ainsi nous sommes obligés d'intervenir pour corriger ces erreurs avant de mettre l'événement à la disposition du public".



Au niveau de la radio, les futurs journalistes ont été accueillis et guidés par Daouda ONGOIBA, spécialiste en télécom, et Mohamed SANGARE, assistant administration et reporter télé radio. Les visiteurs ont commencé par la salle d'enregistrement, où travaillent les preneurs de son. Ils ont eu l'occasion d'échanger avec les guides et la preneuse de son sur les difficultés du travail et leurs activités au quotidien. Ensuite il a été présenté au groupe les différents outils de numérisations dans la salle adjacente à la première, des appareils de montage, d'enregistrement, de réalisation diffusion, tous numériques.



L'ORTM dispose d'importants outils de numérisation au sein de ses locaux et un grand nombre d'employés hiérarchisés, travaillant en chaîne dans plusieurs domaines différents tels que la diffusion à l'antenne, la réalisation, le reportage, etc. Ainsi la visite fut close dans la salle de diffusion de la radio sur l'antenne.

Pour conclure, cette journée de visite a été très bénéfique et riche en connaissances pour nous futurs journalistes. Elle nous a permis de voir le journalisme dans la pratique, d'entrevoir les fonctions, les missions, et objectifs d'un tel service. Elle a comblé les étudiants. Une journée d'apprentissage et d'échanges très fructueuse pour les futurs journalistes en quête du savoir. Espérons que l'année prochaine soit encore plus riche en découvertes.

Merci à l'ORTM, la passion du service public !

**Fanta COULIBALY, L2JC**

## **DISCOURS DU DIRECTEUR GENERAL**



### **De nouveaux enseignements sont en gestation en vue de renforcer notre partenariat avec le monde professionnel**

- . Mme la Présidente,
- . M. le Premier Ministre Soumana SAKO, Parrain des promotions 2006-2007,
- . M. le Représentant du Ministre de l'Education Nationale,
- . M. le Parrain,
- . Mesdames et Messieurs en vos titres et grades et qualités, tout protocole observé,

. Chers étudiants, chers récipiendaires,

C'est avec un réel plaisir que nous accueillons pour la première fois, une cérémonie de remise de diplômes dans notre amphithéâtre.

Permettez-moi tout d'abord de saluer Mme TOURE Aminatou Saleh TOURE, Directrice Générale de Sahel Infusion, pour nous avoir fait l'honneur d'accepter de présider la cérémonie de ce matin dans des conditions si particulières et malgré son calendrier chargé.

Madame la Présidente,

Les étudiants de nos promotions 2017-2018 ont choisi comme parrain un homme que vous connaissez bien pour être membres d'une même organisation, l'Organisation Patronale de Industriels. Vous me permettrez néanmoins de parler de lui à nos invités.

Cyril ACHCAR est né à Paris le 13 juin 1976, Diplômé de marketing de l'Ecole Supérieure de Commerce de Rouen en France, il commence sa carrière professionnelle en juillet 1997 comme Assistant-chef de produits *parfums Adidas, Roland Garros et Pierre Cardin* à COTY LANCASTER en France.

Début 1998, il exerce pendant trois mois comme Assistant trader riz à CEREAL INVESTMENTS COMPANY GENEVE en Suisse.

En août 1999, *Contrôleur de gestion junior* à SOMDIAA en France pour 5 mois

En janvier 2000, il regagne le Mali où il est successivement :

*Assistant d'Exploitation* à la Société des Eaux Minérales du Mali-sa en 2000 ;

Responsable d'Exploitation & Commercial et Responsable Commercial Société des Eaux Minérales du Mali-Sa et aux Grands Moulins du Mali-sa de 2001 à 2002 ;

*De 2003 à 2006, il est Administrateur de la Grande Confiserie du Mali-sa et cumulativement Directeur Général Adjoint de la Grande Confiserie du Mali-sa et des Grands Moulins du Mali-sa*

De 2007 à nos jours, il est cumulativement

*Gérant de GAM Transit sarl et BAGAMI sarl ;*

*Administrateur de la Grande Confiserie du Mali-sa ;*

*Directeur Général de la Société des Eaux Minérales du Mali-sa et des Grands Moulins du Mali-sa ;*

*Président du Conseil d'Administration de la Compagnie Malienne de Développement du Blé-sa ;*

Outre ces activités professionnelles, il est depuis six ans

Président de l'Organisation Patronale des Industriels (OPI) ;

Consul Honoraire d'Autriche depuis le 11 octobre 2016 ;

Vice-président en charge de l'industrie au Conseil National du Patronat Malien (CNPM) depuis octobre 2010 ;

Conseiller du Commerce Extérieur de la France (CCEF) depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2009 ;

Malgré toutes ces occupations, il a le temps de faire du Voile, du Ski nautique et alpin, de la Natation, de la Boxe, de l'Elevage et de l'Agriculture.

Par ailleurs, il est :

Officier de l'ordre national du Mali, le 29 décembre 2017 ;

Chevalier de l'ordre national du mérite français, le 13 mai 2016 ;

Chevalier de l'ordre national du mérite agricole français, le 13 janvier 2014 ;

Merci, chers récipiendaires de l'avoir choisi.

Permettez-moi de remercier M. Cyril ACHCAR pour l'honneur qu'il nous fait en acceptant de parrainer nos promotions 2017-2018 composées de DUT, de Licence et de Master. Une promotion d'excellence dont les mentions de réussite vont de « Assez Bien » à « Très Bien ».

Je m'en voudrais de ne pas citer les mentions « Très Bien », il s'agit de :

Mlle Sacko KONE en Licence Gestion et Administration des Entreprises ;

Mme Lala Boubacar MAIGA en Master Management Financier et

M. Mahamadou SAKO en Master Systèmes Réseaux Télécommunication, le plus jeune des récipiendaires.

Mesdames, Messieurs

Honorables invités,

Dans le cadre de notre projet d'établissement, après avoir réorganisé nos enseignements dans nos sept filières, nous introduisons cette année les enseignements sur la gestion des collectivités territoriales et sur la Monétique.

De nouveaux enseignements (Audit, Banque et Assurance, Logistique et Transport) sont en gestation en vue de renforcer notre partenariat avec le monde professionnel, ce qui permettra de favoriser les stages pour nos récipiendaires.

Enfin, nous organisons un rapprochement plus serré avec le milieu des écoles professionnelles en vue d'échange d'expériences et d'enseignants.

**Chers récipiendaires,**

Le diplôme que vous allez recevoir est, sans doute, le résultat de vos efforts, mais également ceux de vos parents et de vos professeurs. Il permet de vous ouvrir de nombreuses portes.

Il vous prépare à une vie professionnelle, durant laquelle il est attendu de vous la capacité de mettre en pratique les connaissances acquises au cours de votre formation et surtout un attachement profond aux valeurs qui caractérisent l'impressionnante carrière de votre parrain, notamment le don de soi, l'humilité, la détermination, la persévérance, la compétence et l'amour du travail bien fait.

Mesdames, Messieurs

Honorables invités,

Il m'est particulièrement agréable de saluer la confiance que les parents d'étudiants manifestent à l'endroit de notre établissement. Je vais me permettre deux illustrations :

Son père a étudié à l'ESTM, sa mère et son frère aussi, elle vient de terminer sa licence en Journalisme Communication avec mention Bien, félicitations à la famille BAMBA.

Les actionnaires de l'ESTM ont décidé d'accompagner Mlle Kadidiatou Ousmane BAMBA pour sa formation en Master.

Elle a fait toute sa formation scolaire et académique au Centre Académique du Progrès, elle vient d'obtenir son Master en Journalisme communication avec Mention Bien. Félicitations à Mlle Rosalie Démouthiri THERA.

La Direction Générale lui propose d'intégrer son corps professoral pour participer à la formation de ses cadets.

Je voudrais aussi, je m'en voudrais de ne pas mentionner le Colonel Youssouf TRAORE, fidèle parmi les fidèles pour avoir toujours été à nos côtés. Je voudrais demander à son représentant de lui transmettre nos sincères remerciements.

Madame la Présidente,

Durant l'année académique 2017-2018, sur 103 étudiants qui se sont présentés aux évaluations, 74 ont validé leur année soit un taux de réussite de près 72,% en hausse de 5% par rapport à l'année 2016-2017.

C'est le lieu de remercier et de féliciter le corps professoral pour les efforts consentis pour arriver à ces résultats.

Les promotions Cyril ACHCAR se composent de 38 diplômés sur lesquels nous comptons 20 dames soit près de 53%.

Mesdames, Messieurs,

En vous souhaitant de passer d'agréables moments en notre compagnie, je tiens à vous exprimer toute notre gratitude pour avoir rehaussé par votre présence, l'éclat de la présente cérémonie et surtout de contribuer au succès de notre établissement.

Je vous remercie de votre aimable attention.

## DISCOURS DU PARRAIN DES PROMOTIONS

***« Travaillez, parlez peu, agissez plus, car si les parleurs sèment, ce sont les silencieux qui récoltent ! »***



Monsieur le Ministre de l'Education Nationale,

Monsieur le Directeur Général de l'ESTM,

Madame la Présidente de la présente cérémonie de remise des diplômes,

Distingués invités en vos rangs, grades et qualités, tous protocoles observés.

C'est avec un réel plaisir que je prends la parole, en cette importante activité de l'ESTM, perpétuant ainsi la tradition bien établie qui consiste à **célébrer** chaque cérémonie de remise de diplômes d'une promotion.

**Par ailleurs**, je considère comme un privilège l'honneur qui m'est ainsi fait et en mesure toute la portée et toute la signification.

Permettez-moi, par la même occasion, de saluer la présence de toutes les éminentes personnalités venues rehausser l'éclat de cette cérémonie.

Je vous prie de bien vouloir applaudir toutes les éminentes personnalités ici présentes, qu'elles constituent pour nous tous des modèles, des références.

Monsieur le Ministre,

Mesdames et Messieurs

Distingués invités,

L'Organisation syndicale que je dirige est une organisation socioprofessionnelle membre du CNPM, créée par les Industriels et reconnue par les pouvoirs publics en vue d'accélérer l'industrialisation.

En ce sens elle soutiendra et sera à vos côtés pour vos projets et programmes qui rentrent dans son champ d'interventions.

**Chers jeunes diplômés et étudiants**, notre pays se trouve actuellement à un tournant critique de son histoire. Il aspire à accéder à un niveau significatif de développement via l'industrialisation.

Le préalable à tout développement est avant tout la paix et la sécurité. Sachez toujours qu'un problème, une crise est aussi une opportunité. En les surmontant, cela vous incite à grandir. La crise qui prévaut dans notre pays particulièrement dans les régions du Nord Mali et une bonne partie du Centre a déstructuré le tissu social, économique et communautaire. Notre pays s'est résolument engagé dans la quête pour une refondation profonde de l'Etat et encore plus du citoyen malien sur une base inclusive, autocentrée et créative qu'il convient de saluer et d'encourager.

Par ailleurs, en analysant les questions de développement de l'Afrique, un constat significatif s'avère que les besoins en matière d'investissement de nos pays sont énormes.

En effet, l'Afrique connaît une faiblesse structurelle en la matière qui entraîne une déperdition de croissance de plus de 3% (source BOA) par an qui ajouté aux 5,5% déjà réalisé, indique que nous pouvons potentiellement atteindre le taux de croissance de la Chine. Il faut y croire : nous pouvons dépasser le taux de croissance de la Chine. Oui, nous le pouvons ! C'est un défi qui vous est lancé à vous générations montantes.

Des contraintes au développement pèsent par différents facteurs : environnement des affaires défavorable ; besoin d'une plus grande mobilisation des recettes fiscales et d'une optimisation des dépenses budgétaires ; mise en œuvre de mesures structurelles ambitieuses. Afin de faire face à nos faiblesses, nous nous devons d'investir significativement dans le renforcement des ressources humaines.

Nous devons aussi promouvoir l'agriculture et le désenclavement, dans la transformation industrielle. Les contraintes citées pour autant qu'elles soient réelles ne seront être des préconditions au développement. Il s'agit de se frayer le chemin en dépit de tout comme d'autres avant nous ont su le faire, chacun à sa façon.

### **Chers diplômés et étudiants,**

Dans votre vie de tous les jours, vous devez cultiver certaines valeurs qui en constitueront les fondamentaux. Il vous faut **du professionnalisme, de la discipline, de la loyauté, de l'esprit d'équipe, de l'intégrité, de la rigueur**, mais aussi et surtout **de l'humilité. Humilité**, oui, car, les hommes et les femmes de valeur sont ceux qui cultivent la modestie : l'humilité est la preuve d'une grande force de caractère.

**Cher(es) ami(es)**, quel que soit votre secteur d'activités, « Travaillez ! Travaillez ! Travaillez ! », c'est le refrain des courageux, car le monde appartient aux vaillants !

Travaillez donc, parlez peu, agissez plus, car si les parleurs sèment, ce sont les silencieux qui récoltent !

Ayez de l'audace, du courage, de l'imagination et vous réussirez ! Soyez créatifs. Sortez de cette fixation ou de cette attitude docile qui peut laisser à croire que le salut viendra de l'extérieur et non des hommes et des femmes du pays !

Sachez qu'en vous sentant victime, vous perdez confiance en vous-même et vous vous fragilisez ! **Cultiver l'optimisme**. La légende chinoise de Yukon raconte qu'un vieillard de la Chine antique voulait avec l'aide de ses enfants, déplacer deux montagnes qui cachaient la vue de sa modeste maison. Son ami en ria et ajouta que l'on ne peut remuer les montagnes.

Le vieillard répondit qu'après ses fils, il y aurait les fils de ses fils et ainsi de suite jusqu'à ce que les montagnes aient disparu. Plus tard le Président MAO a repris cette légende et il faut croire que lui et après lui Deng Xiaoping, ont réussi à déplacer les deux montagnes en Chine que sont le féodalisme et la misère !

Sachez surtout que vous pouvez beaucoup plus que ce que vous croyez !

Sachez, qu'il n'y a point de personne sans force, il n'y a que des personnes qui ne s'en servent pas!

### **Chers (es) ami(es),**

Aujourd'hui, les pays qui gagnent, sont ceux qui misent d'abord sur leurs **ressources humaines**.

Les pays qui gagnent sont ceux qui misent aussi sur eux-mêmes et sur leur capacité à créer, à innover.

**Chers diplômés et étudiants,**

Je voudrais enfin remercier vos parents, à qui vous devez tout, en raison des nombreux sacrifices consentis mais qui aujourd'hui, sont fiers de vous.

**Mes très cher (es) ami(es)**, ces modestes propos de votre parrain ne suffisent certainement pas à vous armer définitivement pour affronter la dure et complexe réalité de la vie.

Toutefois, je vous souhaite une bonne chance à vous toutes et tous, bon vent et que vos espoirs soient comblés !

Je vous remercie de m'avoir accordé votre attention !

## **DISCOURS DE LA REPRESENTANTE DES RECIPIENDAIRES**

**“Nous sommes fiers de notre formation et des diplômes qui nous ouvrent la porte d'une vie professionnelle pleine d'espoir”**

Madame Toure Aminata Abdou Saheh, Présidente de la cérémonie

Monsieur Cyril Achcar, Parrain de la promotion

Messieurs les promoteurs de l'ESTM

Mesdames et messieurs de la direction et services rattachés de l'ESTM

Mesdames et messieurs du corps professoral

Chers parents

Honorables invités

Camarades étudiants

Mesdames et messieurs à vos rangs, grades, statuts et fonctions

Au nom des récipiendaires et à mon nom propre je vous souhaite la bienvenue.

Je suis émue et très honorée d'être Porte-parole des récipiendaires de la promotion 2017-2018 de l'ESTM.



Jour pas comme les autres, ce jour restera à jamais gravé dans notre mémoire car il couronne un parcours universitaire plein d'engagement, de privation, de vie de groupes, d'accomplissement, de réussite, j'en passe.

Ce parcours est le fruit des efforts conjugués des bonnes volontés qui ont bien voulu nous encadrer, nous soutenir moralement et financièrement tout au long de notre parcours scolaire et universitaire. Notre joie est aujourd'hui intense à franchir, grâce à cette générosité partagée, les rives de l'apprentissage pour atteindre le seuil de la vie professionnelle, avec ses bourdonnements et ses codifications à découvrir et à apprivoiser.

Aujourd'hui marque la fin d'une vie universitaire mais aussi et surtout le début d'une vie nouvelle ; celle de nos premiers pas vers le monde du travail.

Camarades, parlant à votre nom, permettez-moi de dire à nos hôtes que ces années passées à l'ESTM furent denses en instruction mais aussi inoubliables en rencontres fructueuses et d'expériences. La solidarité et le travail de groupe furent la base de ces années d'études.

Nous récipiendaires de la promotion 2017-2018, sommes fiers de notre formation et des diplômes qui nous ouvrent la porte d'une vie professionnelle pleine d'espoir.

Nous nous engageons fortement, solennellement devant nos professeurs, l'administration, nos parents et proches, d'exploiter judicieusement les connaissances acquises pour notre vie professionnelle future.

Permettez-moi mesdames et messieurs, au nom de l'ensemble des récipiendaires et à mon nom propre, de saluer notre très aimable Parrain.

En choisissant Monsieur Cyril ACHCAR, nous nous donnons un défi, celui de suivre ses traces et de mériter comme lui d'être cité comme modèle de courage, de dur labeur, de compétence et d'honneur au service du Mali.

Un immense merci à l'ensemble du corps professoral : ces hommes et femmes qui n'ont ménagé aucun effort pour donner le meilleur d'eux-mêmes.

A nos parents et proches qui nous ont soutenus tout au long de notre cursus par des conseils, des accompagnements matériels et financiers, nous leur resterons redevables à jamais.

A mes camarades de promotion, ce diplôme est la juste récompense de tant d'années d'efforts, de votre engagement sans faille. Pour ceux qui accèdent à des fonctions, il marque une nouvelle vie, celle de la responsabilité, du professionnalisme, tâchons de mériter ce diplôme que nous allons recevoir sous peu.

A vous (nos cadets), je dirai bon courage ! Faites preuve de persévérance et de courage.

A toutes celles et tous ceux qui nous ont honorés de leur présence, je dis grand merci.

Je ne peux terminer ce discours sans prier pour notre grand pays en ces moments difficiles.

Que Dieu aide le Mali

Que Dieu bénisse le Mali

Que Dieu sauve le Mali

Vive l'ESTM, vive le Mali !

Je vous remercie.

**Discours de TOURE Aminata Abdou Saleh TOURE, Présidente de la cérémonie**  
**« Chers récipiendaires, il faut transformer le soupçon de capacité qu'est le diplôme en rendement concret »**



Monsieur le Représentant du Ministre de l'Education Nationale,

Monsieur le Parrain des promotions 2017-2018, Cyril ACHCAR, Industriel, Président de l'Organisation Patronale des Industriels.

Monsieur le Directeur Général de l'ESTM et ses collègues du Corps professoral et personnel d'appui.

Distingués invités en vos rangs, grades et qualités, tous protocoles observés.

C'est avec un immense honneur que je prends la parole, aujourd'hui la parole devant cet auguste assemblée.

Je vous souhaite la bienvenue et vous remercie d'honorer de votre présence à la présente cérémonie de remise de diplômes des promotions 2018-2019.

En répondant à notre invitation, vous montrez l'intérêt que vous portez à la question de la formation et l'enseignement de qualité

Monsieur le Parrain,

Distingués invités,

Un grand merci à M. Cyril ACHCAR, Industriel à la tête de plusieurs sociétés évoluant dans l'agroalimentaire, Président de l'Organisation Patronale des Industriels (OPI) d'avoir bien voulu d'être le parrain de la présente promotion, avec lequel et d'autres collègues Industriel(e)s, nous militons pour la transformation de nos matières premières.

Je le juge dans le cercle des brillants esprits.

J'en viens au Directeur Général de l'ESTM, M. Anthioumane N'DIAYE, pour lequel nous sommes tous impressionnés par son parcours, conseiller économique à la Présidence de la République dans les années 1980, puis Ministre de la République, ensuite Directeur Général de l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle basée en Yaoundé au Cameroun.

Monsieur le Parrain, Honorable Invités, Mesdames et Messieurs,

Chers récipiendaires, en classe durant votre formation, les professeurs ont joué leur partition. Vous repartirez bientôt diplômés en main.

Ce sera votre tour de jouer et de mieux jouer dans les différentes sphères professionnelles qui vous accueilleront et même si vous travaillez déjà ; car il faut tous transformer le soupçon de capacité qu'est le diplôme universitaire en rendement concret à travers l'efficacité et le bon comportement dont vous ferez à la satisfaction des employeurs. Nous vous suivrons pas à pas partout !

Bravo et félicitations

Bonne chance pour les défis qui vous attendent !

Merci à l'ESTM.

Je vous remercie de m'avoir accordé votre attention.

# Liste des récipiendaires du 02 février 2019

DUT

## Gestion des Ressources Humaines

N°	N° MAT	PRENOM(S)	NOM	Mention
1	17E1787	Daba Abdoulaye	<b>DRAME</b>	Assez Bien

## Finance Comptabilité

N°	N° MAT	PRENOM(S)	NOM	Mention
2	18E1829	Baye	<b>AG MOHAMED</b>	Bien
3	17E1781	Salimata	<b>GOUNDIAM</b>	Bien
4	15E1619	Adizatou	<b>Maïga</b>	Bien

## LICENCE

## Gestion et Administration des Entreprises

N°	N° MAT	PRENOM(S)	NOM	Mention
1	16E1726	Mariam	<b>N'DIAYE</b>	Assez Bien
2	17E1777	Néné Mariam	<b>DIAWARA</b>	Assez Bien
3	16E1710	Fatoumata	<b>NANTOUM E</b>	Assez Bien
4	17E1798	Bintou	<b>THERA</b>	Assez Bien
5	14E1553	Yahihe Mohamed	<b>MALINKE</b>	Assez Bien
6	13E1476	Oumou	<b>CAMARA</b>	Assez Bien
7	15E1636	Sacko	<b>KONE</b>	Très Bien

## Gestion des Ressources Humaines

N°	N° MAT	PRENOM(S)	NOM	Mention
1	18E1824	Ahmamoud	<b>AG ALMOUKA FI</b>	Assez Bien
2	16E1705	Boubacar	<b>COULIBAL Y</b>	Bien

## Journalisme Communication

1	16E1716	Kadidia O	<b>BAMBA</b>	Bien
---	---------	-----------	--------------	------

**Systemes Réseaux  
Télécommunication**

N°	N° MAT	PRENOM(S)	NOM	Mention
1	16E1715	Ambakane Bréhima	GUINDO	Bien
2	16E1719	Lalabou	KEITA	Bien

**Informatique de  
Gestion**

N°	N° MAT	PRENOM(S)	NOM	Mention
1	16E1709	Tiéhido Macki	CISSE	Bien

**Master**

**Management Financier**

N°	N° MAT	PRENOM(S)	NOM	Mention
1	10E0908	Seydou	TRAORE	Assez Bien
2	15E1643	Lalla Boubacar	MAIGA	Très Bien
3	14E1535	Badjiry	MAGUIRAG A	Assez Bien
N°	N° MAT	PRENOM(S)	NOM	Mention
1	15E1672	Rosalie Demouthiri	THERA	Bien
2	18E1830	Ousmane	DIAKITE	Bien

**Management Marketing**

N°	N° MAT	PRENOM(S)	NOM	Mention
1	14E1564	Salif	COULIBAL Y	Assez Bien

**Systemes Réseaux Télécommunication**

N°	N° MAT	PRENOM(S)	NOM	Mention
1	17E1800	Mahamadou	SAKO	Très Bien

**HOMMAGE A NOS "MAJORS"**

Le triplet de l'excellence, tous les trois ont décroché la mention Très Bien pour honorer l'ESTM et leurs parents. Ils se nomment Lala Boubacar MAIGA (Master Management Financier), Mamadou SAKO (Master Systèmes Réseaux Télécommunication) et Sacko KONE (Licence Gestion et Administration des Entreprises).

Pour avoir fait de l'excellence son crédo, l'ESTM tient à féliciter ces trois esprits brillants qui sont déjà sur les pas de leur parrain Monsieur Cyril ACHCAR. Ils méritent bien cet hommage que leur rend l'ensemble des responsables du Groupe académique du Progrès.

